



FILIÈRE Agriculture

Formation par apprentissage

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE Métiers de l'Agriculture

La formation :

Ce CAPa Métiers de l'Agriculture (MA) forme les apprenants aux métiers de l'agriculture : élevage, culture céréalière, selon la spécialité choisie. Il acquiert les compétences pour devenir responsable de la conduite d'un élevage ou d'une production végétale.

Le CAPa Métiers de l'agriculture est ouvert sous 2 supports différents

- Support 1 : Grandes cultures
- Support 2 : Ruminants

Pourquoi ce CAPa ?

Le CAPa MA (Métiers de l'agriculture), apporte des connaissances dans la conduite d'engins agricoles et l'utilisation du matériel, permet d'acquérir des savoirs sur l'entretien des engins, mais aussi matériels, des bâtiments et équipements. De plus en fonction du support permet d'obtenir des connaissances, sur les travaux liés aux conduites des cultures et de la récolte pour le support grande culture. Ou bien d'obtenir des connaissances dans l'alimentation des animaux et la surveillance et soins à apporter aux animaux, pour le support ruminants.

Centres d'intérêt :

- Les cultures, l'agronomie
- Le matériel agricole
- Les animaux, l'élevage

DURÉE : 2 ans | NIVEAU 3 | Formation en présentiel

CAPa Métiers de l'Agriculture (MA)

Pour qui est cette formation ?

Niveau d'entrée après la 3ème. Âge minimum requis 15 ans révolus jusqu'à 29 ans.
Avoir signé un contrat d'apprentissage.

Objectifs :

L'apprenant acquiert des compétences techniques liées à la production agricole. Les supports permettent aux apprenants de s'orienter soit sur les travaux en grandes cultures soit sur la conduite d'un élevage de ruminants.

- En productions animales, les apprenants pratiquent l'élevage (bovin, ovin, caprin). Ils apprennent à s'occuper de l'alimentation, de l'entretien et du suivi sanitaire du troupeau.
- En productions végétales, ils travaillent les sols : préparent les parcelles, procèdent aux plantations des semis, surveillent la croissance et la protection des végétaux par l'emploi de fertilisants, de produits phytosanitaires. Ils récoltent et conditionnent des produits.

Le contenu :

Modules d'enseignement général

- MG1 : Agir dans des situations de la vie sociale
- MG2 : Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle
- MG3 : Interagir avec son environnement social

Modules d'enseignement professionnel

- MP1 : Insertion du salarié dans l'entreprise
 - Identifier le cadre social, juridique et réglementaire de l'exercice de l'activité professionnelle salariée pour pouvoir prendre des décisions raisonnées dans ses choix.
- MP2 : Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments
 - Effectuer des opérations de maintenance des matériels, des équipements, des installations et des bâtiments liées aux productions agricoles dans une perspective de durabilité, en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.
- MP3.3 : Ruminants
 - A partir des consignes données, mettre en œuvre des opérations relatives à la conduite d'une production animale et des cultures pour l'alimentation des animaux, en autonomie et dans le respect des règles de sécurité, du bien-être animal et dans un contexte de transition agro-écologique.
- MP 3.5 : Grandes Cultures
 - A partir de consignes, mettre en œuvre les opérations techniques relatives à la conduite de cultures, en toute sécurité dans un contexte de transition agro-écologique.
- Module d'initiative professionnelle :
 - Ruminants
 - Grandes cultures

Moyens pédagogiques et techniques :

- Equipe de formateurs qualifiés
- Exploitation agricole et engins pédagogiques
- CDI/CdR

Modalités pédagogiques et d'alternance :

La formation se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique sur le terrain.

- 2 ans pour les apprenants issus d'une classe de 3ème : 12 semaines par an en centre et 40 semaines en entreprise par an

Evaluation et validation du diplôme :

Ce diplôme est délivré par le ministère de l'Agriculture, obtenu pour 80% en contrôle continu et pour 20% en épreuves terminales. Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation et tests de positionnement.

Tarif et financement :

Rémunération par l'entreprise suivant l'âge de l'apprenti et l'année de formation et éventuellement selon la convention collective de l'employeur. Formation financée par les OPCO.

Et après ?

MÉTIERS VISÉS :

- Ouvrier agricole polyvalent, de grandes cultures, polyculture élevage
- Ouvrier agricole ou d'élevage en production porcine, caprine, ovine, avicole, cunicole, bovine, laitière

POURSUITE D'ÉTUDES :

Ce CAP agricole débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en CS, en 2 ans en BP ou en bac professionnel. :

- Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole
- Bac pro technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)
- BP responsable d'entreprise agricole

Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles. Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Gare ferroviaire à proximité et ligne de bus 36 du réseau vitails.



Envie de voyager et de découvrir d'autres cultures ?

Mobilité individuelle : stages individuels à l'international (dispositif ERASMUS ou autre)

POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / cfa.vienne@educagri.fr

CDFAA de la Vienne - VENOURS - 86480 ROUILLÉ / www.venours.fr

→ Réponse sous 8 jours

Ouverture de la session de formation sous réserve d'un nombre suffisant de participants inscrits

